



GRAINE DE MOUTARDE

ÉCOLE PRIVÉE

TARIFS SCOLAIRES ANNÉE 2023 / 2024

La contribution financière mensuelle des familles varie en fonction du quotient familial, dont l'attestation est délivrée par la CAF. Pour les foyers qui ne sont pas allocataires de la CAF, le quotient familial est calculé à partir de l'avis d'imposition N-2 (avis d'imposition 2022 sur les revenus de 2021). **Les frais de scolarité sont à régler par virement bancaire ou par chèque**, en début de chaque mois, sur 11 mensualités maximum, de septembre à juillet.

Une réduction de 10 % sera appliquée sur les tarifs ci-dessous pour le deuxième et troisième enfant inscrit (hors Toute Petite Section).

TARIFS TOUTE PETITE SECTION

(143 jours d'école pour l'année 2023/2024)

CATÉGORIE	QUOTIENT FAMILIAL	TARIF ANNUEL
A	Jusqu'à 650 €	3 257 €
B	De 651 € à 951 €	3 849 €
C	De 952 € à 1 299 €	4 054 €
D	De 1 300 € à 1 699 €	5 070 €
E	De 1 701 € à 2 099 €	5 702 €
F	De 2 100 € à 2 450 €	5 929 €
G	Plus de 2 450 €	6 225 €

TARIFS À PARTIR DE LA PETITE SECTION

(143 jours d'école pour l'année 2023/2024)

CATÉGORIE	QUOTIENT FAMILIAL	TARIF ANNUEL
A	Jusqu'à 650 €	2 469 €
B	De 651 € à 951 €	2 984 €
C	De 952 € à 1 299 €	3 499 €
D	De 1 300 € à 1 699 €	4 015 €
E	De 1 700 € à 2 099 €	4 528 €
F	De 2100 € à 2450 €	5 045 €
G	Plus de 2 450 €	5 558 €